

Le projet de classement des Aravis en zone naturelle protégée bientôt enterré ?

En février 2011, à l'occasion d'un déplacement en Haute-Savoie, le président de la République proposait de classer une partie des Aravis en "zone naturelle protégée". Une déclaration qui, à l'époque, avait fait beaucoup de bruit et irrité les élus locaux. Vendredi 21 octobre, ces derniers étaient en préfecture d'Annecy pour faire le point sur l'avancement du dossier.

Pour une fois qu'un projet fait (presque) l'unanimité, il ne verra pas le jour. C'est un comble ! Pourtant, c'est ce qui arrive lorsque tout le monde est opposé (et non pas favorable) à une idée. Et l'idée, en l'occurrence, est celle de la Frapna, que Nicolas Sarkozy avait reprise en février dernier : classer en "zone naturelle protégée" une partie de la chaîne des Aravis.

A l'époque, c'était une compensation au fait que ces montagnes allaient servir de site olympique en cas de victoire de la candidature d'Annecy.

Depuis, si la cité lacustre n'a pas obtenu l'attribution des Jeux, le dossier du classement, lui, a poursuivi son chemin. Et les élus locaux, opposés à ce projet depuis le départ, n'ont pas changé leur fusil d'épaule. C'est en tout cas ce qu'ils ont annoncé à la suite de la réunion qui s'est tenue en préfecture vendredi 21 octobre.

« Cela s'est très bien passé, relate, ironique, Philippe Angeloz-Nicoud, le maire du Grand-Bornand, commune concernée au premier lieu par cette opération. Mais nous n'avons pas changé d'opinion. Nous sommes opposés au principe de classement, et au périmètre qui nous a été soumis ce soir-là par la Dréal (N.D.L.R. : Direction régionale de l'environnement, de

l'aménagement et du logement). Les montagnes des Aravis sont déjà suffisamment protégées comme ça, ce n'est pas la peine de rajouter de la procédure à la procédure. »

Pas un besoin réel

Le sénateur Jean-Paul Amoudry, originaire de Thônes, est du même avis : « personnellement, je trouve qu'il y a déjà bien assez de protections et de dispositifs comme ça. Ce classement en "zone naturelle protégée" n'est pas un besoin réel. »

Idem pour Lionel Tardy, député de la circonscription, qui ne voit, aujourd'hui, plus du tout « l'intérêt de cette affaire », si ce n'est de « rajouter de la paperasse à la paperasse ». D'après lui, les services de la préfecture auraient d'ailleurs très bien compris le message.

Pourtant, Régis Castro, le directeur de cabinet du préfet,



La prochaine (et dernière ?) réunion sur ce projet aura lieu à la fin du premier trimestre 2012.

juge de son côté que « ce dossier est toujours ouvert et d'actualité », et « qu'une prochaine réunion aurait lieu à la fin du premier trimestre de l'année 2012 ».

Selon Lionel Tardy, le projet sera « enterré » d'ici là, et s'il ne l'est pas, Philippe Angeloz-Nicoud assure qu'il ne faudra plus compter sur lui pour en débattre : « après tout, si le minis-

tère veut vraiment le faire, il y parviendra sans nous. Mais ça mettra une sacrée pagaille dans les Aravis. »

JEAN-BAPTISTE SERRON

Les agriculteurs suivent le dossier de loin

Pour la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) de Haute-Savoie, et son président André Pernoud, « les protections c'est bien, mais il faut qu'elles soient accompagnées par une véritable volonté politique ». Autrement dit, le casse-tête d'aujourd'hui aurait pu être résolu par des décisions fortes prises hier. Sur le projet en soi, que la FDSEA suit de loin, cette dernière estime qu'« empêcher de faire la ville à la montagne, c'est bien », mais « qu'il ne faut pas non plus faire des Aravis un sanctuaire, sans quoi plus aucune activité n'y sera possible ». Et de prendre en exemple le fait que dans certaines circonstances, et sous certains protecteurs, « ne serait-ce qu'agrandir une étable est impossible ».



André Pernoud, président de la FDSEA.

La Frapna n'a pas l'intention de lâcher le morceau

« Cette histoire remonte à 1982, se souvient Fabien Perriollat, le président de la fédération Rhône-Alpes de la protection de la nature (Frapna). A l'époque, nous avions proposé de classer ce site en "zone naturelle protégée" en compensation de l'extension des domaines skiables du Grand-Bornand et de la Clusaz. » Si ce classement n'avait pas été acté à l'époque, l'idée, elle, n'avait pas été complètement enterrée.

De la même façon, la position de la fédération n'a pas évolué. Elle a même été renforcée par le fait que lorsque la ville d'Annecy et les Aravis étaient candidats à l'organisation des Jeux de 2018, le projet était revenu sur le devant de la scène. Et si aujourd'hui les JO sont partis, la Frapna, elle, est toujours là.

« Cette montagne est un bien commun à toute la population rhône-alpine, insiste Fabien Perriollat. Elle est magnifique et offre un point de vue incomparable sur le Mont-blanc, c'est pour cela que nous devons nous battre : pour la préserver. »

Vision à court terme

Le fait que les élus locaux soient opposés à cette mesure ne change d'ailleurs rien à la détermination de la Frapna. « Ils sont dans le processus d'acceptation, dans le processus de mûrissement, avance le président. Ce sera lent, mais c'est nécessaire à la réussite de ce projet. Il faut bien comprendre que certains ont une vision à court terme de la montagne et de ses territoires, et que la Frapna en a une vision à long terme. »

Rendez-vous sur ODS Radio

Les invités de la rédaction à 8 h 11 : vendredi : Xavier Depraz, organisateur du Festival Ciné Zic qui se déroulera à la MJC de Novel du 2 au 8 novembre. Lundi : Sylviane Grosset-Jannin, maire de Megève. Mercredi : Alexandra Conquet, joueuse du Rugby Club du Môle.

Retrouvez les titres de **l'Essor** Savoyard sur ODS, tous les jeudis à 6 h 30, 8 h 30 et 10 h.

ODS Radio, la 1^{ère} radio des Alpes, vous informe de la position des radars et vous donne l'info trafic en temps réel.

Avertissez-nous entre 6 h et 19 h au 04 50 52 15 15.

ODS radio La radio numéro 1 à Annecy
101.5 • www.odsradio.com

BLOC NOTES

Médecins : pour les nuits appeler le 15 pour connaître le médecin de garde.

SOS Médecins : tel : 36 24. 24 heures sur 24 consultation au cabinet et visite à domicile.

Masseurs et kinésithérapeutes : 06 09 04 34 13.

Pharmacies : consulter les informations affichées sur votre officine ou appeler le 36 37 (0,34 cts d'€ la minute).

Chirurgiens-dentistes : 04 50 66 14 12 de 10 heures à 12 heures et de 17 heures à 19 heures.

Sida info services : appel gratuit 24h/24 au 0800 84 08 00.

Drogues infos services : 0800 23 13 13.

Hépatites : 0800 845 800.

SOS Vétérinaires : 24 h / 24 : 04 50 22 24 24.

L'Essor Savoyard : 37, rue Sommeiller 74 000 Annecy. Tel : 04 50 45 01 02 ou redactionannecy@lessorsavoyard.com

Martin Cherel conjugue le sport et l'art

Imaginez un duel d'escrime disputé devant le palais de justice, un combat de kendo se déroulant sur le toit de Bonlieu, ou encore un 60 mètres haies couru devant la gare d'Annecy.

Ces situations cocasses, et qui semblent sortir tout droit d'un rêve, Martin Cherel, artiste plasticien annécien, les crée et les photographie. Il est performeur. « Je commence par avoir l'idée, ce qui est, en général, le plus facile, révèle l'artiste. Ensuite, il faut convaincre les autorités de pouvoir la réaliser et un club de jouer le jeu. Quand tout cela est réuni, on fait enfin la séance photo. »

Ses clichés, qui mettent en avant un sport, un club, et une ville, en l'occurrence Annecy, Martin Cherel les exposera en mars 2012 à Bonlieu. Ce sera l'occasion de les découvrir, même si ses œuvres pourraient arriver à vous bien avant.

En effet, en plus de cette série, intitulée "Quand le sport s'invite dans la ville", l'artiste hyperactif travaille sur plusieurs autres projets. En ce moment, il entrelace des ballons de rugby et des miroirs. Un hommage à la Coupe du Monde de



Martin Cherel, artiste plasticien annécien, a réalisé une série de photographies présentant des situations sportives extraordinaires.

la discipline ? « Pas vraiment, puisque j'ai commencé avant. Ou alors je suis devin », s'amuse-t-il.

Il y a aussi les lunettes qui s'animent toutes seules, se déplaçant, à l'instar du regard du public à Roland-Garros, de gauche à droite et vice-versa.

A chaque fois, le rapport avec le sport existe. « J'en fais de temps en temps, avoue Martin, mais ce qui m'a attiré dans cet univers au départ, c'était davantage la géométrie des terrains de sports. Mes premières œuvres reprenaient d'ailleurs ces enchevêtrements de lignes et d'angles droits. »

Son rapport avec le sport pourrait bientôt s'intensifier, puisque Martin émigrera peut-être à Lille dans les mois qui viennent. Il y réalisera des "performances" dans le cadre des JO de Londres, au cours desquels certaines équipes viendront s'entraîner dans la capitale des Flandres.

J.-B.S.